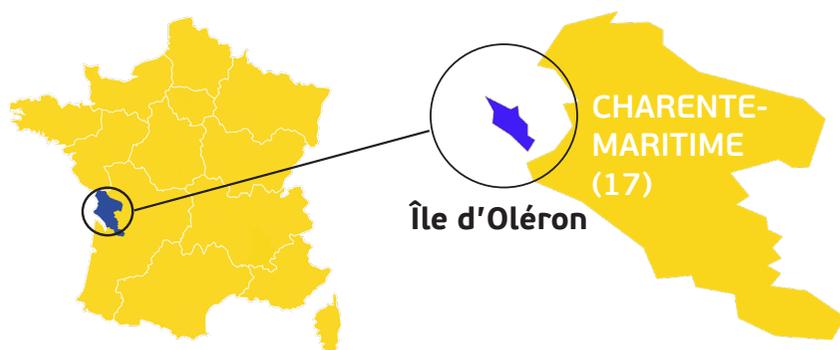


LOCATION D'INSTALLATIONS SOLAIRES THERMIQUES SUR L'ÎLE D'OLÉRON

LE PROJET EN BREF

Afin de redynamiser le marché du solaire thermique, la société Eklor Invest, membre d'Atlansun, a lancé une offre de location longue durée pour des installations de 50 à 500 m². Pour sa première opération, elle a collaboré avec la communauté de communes de l'île d'Oléron. C'est ainsi que le foyer départemental Lannelongue de Saint-Trojan-les-Bains a été équipé de 2 installations. Focus.



LOCATION LONGUE DURÉE : COMMENT ÇA MARCHE ?

La société Eklor Invest propose depuis peu à ses clients un nouveau modèle basé sur un contrat de location des installations, la minimisation des coûts de pose et une rémunération sur les économies d'énergie.

Concrètement, **le client signe un contrat de location de l'installation pour une durée de 7 à 12 ans et le loyer, fixe sur toute la durée du contrat, ne dépasse pas l'économie d'énergie constatée dès la première année** (suivi de l'installation et maintenance compris). Pour assurer son équilibre économique, Eklor Invest doit garantir une très bonne performance de l'installation solaire et atteindre des taux élevés de couverture des besoins.

LA PAROLE À JEAN FRANCOIS RICHARD, DIRECTEUR DU FOYER :

« Dans le droit fil de la politique initiée par la communauté de communes, le foyer départemental Lannelongue, soucieux de réaliser des économies et engagé dans une démarche de développement durable, s'est orienté vers l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude solaire.

Avec l'aide de la société Eklor Invest, l'installation n'a pas représenté de surcroît de travail pour notre équipe et s'est déroulée sans heurts.

Les prévisions d'économies sur la consommation de gaz se sont concrétisées et se révèlent supérieures au montant du loyer, confirmant ainsi la pertinence de notre choix. »

PRÉSENTATION

Après avoir analysé la consommation passée et future du foyer Lannelongue, Eklor a dimensionné un kit technique prévoyant notamment le suivi à distance et la maintenance, engagé les démarches administratives et supervisé l'installation sur les bâtiments. Prenant en compte le matériel et les travaux, la durée du contrat de location a été fixée à 10 ans.

Le foyer de Lannelongue a ainsi été équipé de 2 installations de 71,3 m² et 48,3 m² de capteurs qui ont produit un total de 59 000 kWh en 2019 et évitent d'émettre 16,7 tonnes de CO₂ par an. Une chaudière gaz assure l'appoint lorsque la ressource solaire n'est pas suffisante.

CHIFFRES-CLÉS

Surface de capteurs :

71,3 + 48,3 m² (119,6 m²)

Volume de stockage :

2 800 + 1 500 L (4 300 L)

Consommation ECS / an :

1 418 + 328 m³ (1 746 m³)

soit l'équivalent en consommation d'environ **107 logements**

(de 2 personnes consommant 40 L d'ECS / jour)

